

# L'ÉGLISE EST NOTRE MAISON

## Introduction

Le Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie, en accord avec la Secrétairerie générale du Synode, a invité en mai dernier environ 30 personnes handicapées des cinq continents à participer activement au chemin synodal en apportant leur contribution à travers un dialogue ouvert avec le Saint-Siège. Après une rencontre en ligne, qui a de fait et symboliquement commencé le chemin, chacun a été invité à envoyer son propre texte écrit, à partir de quelques questions qui ont été proposées, dans le but, d'une part, de faire connaître certaines expériences capables de faire ressortir des besoins, mais aussi des chemins qui sont déjà parcourus dans certaines parties du monde ; d'autre part, accueillir ce que l'Esprit entend dire à l'Église. Le résultat est le texte que nous présentons.

Cette initiative est née dans le sillage de la réflexion que le Dicastère a entamé depuis environ deux ans sur l'inclusion des personnes handicapées et leur pleine participation à la vie de l'Église : pour une institution appelée à prendre soin des fidèles laïcs, il ne s'agit pas simplement d'un nouvel espace d'action pastorale, mais de l'affirmation décisive que la vocation baptismale est vraiment pour tous, sans exclusions.

Dans cette perspective, cependant, il est nécessaire de se distancier de certaines idées qui, plus ou moins explicitement, ont marqué l'approche ecclésiale de ce thème. Traditionnellement, en effet, deux lectures de l'état d'invalidité se sont alternées et mélangées, seulement en apparence contrastantes : la première est celle de ceux qui y ont vu le résultat d'une faute ; la seconde est celle de ceux qui pensaient que les handicapés étaient en quelque sorte purifiés par la souffrance qu'ils éprouvaient et, pour cette raison, d'une certaine manière plus proches du Seigneur. Lire la condition du handicap comme une punition ou comme une bénédiction, correspond à imaginer que les gens qui la vivent sont des pécheurs irrémédiables ou des êtres angéliques : des perspectives opposées, mais qui ont en commun le déni de l'individualité des sujets intéressés. En d'autres termes, dans les deux cas, qu'ils aient déjà été sauvés, ou qu'ils n'aient aucune chance de salut, leur comportement, leurs choix, leur vie spirituelle n'a aucune pertinence.

Pour cette raison, alors que les personnes handicapées continuaient d'être seulement « l'objet » du dévouement des autres, l'intérêt pastoral se concentrait avant tout sur les familles ou sur les institutions de protection sociale qui s'occupaient d'elles.

De plus, la résistance – qui persiste – à administrer le sacrement de la réconciliation à ceux qui vivent dans un état de handicap montre que la compréhension de la question continue d'être étroitement liée à l'idée de péché. Si la limite est le fruit et le signe d'une faute, le fait qu'elle ne disparaisse pas avec la confession continuera à montrer la culpabilité de ceux qui la vivent (ou tout au plus de leurs parents). Si, au contraire, la souffrance est considérée comme le signe d'une expérience pure et préservée du péché, à quoi sert de demander pardon ? Dans les deux cas, la subjectivité est supprimée et les interactions avec le monde et avec Dieu deviennent absolument hors de propos.

Un véritable changement de paradigme est donc nécessaire. Cela peut commencer par l'affirmation du Concile que « par son incarnation, le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme » (GS 22).

Bien qu'elle n'ait pas été conçue en relation avec les personnes handicapées, elle ouvre un vaste champ de réflexion et souligne que le Seigneur a pris en lui *tout*, mais vraiment *tout* ce qui appartient à l'humanité concrète et historique, sous *toutes* ses formes possibles, celles de *chaque* homme et *chaque* femme, y compris le handicap.

Ce sont des réflexions qui méritent un traitement beaucoup plus large et qu'il n'est possible ici que de mentionner, mais qui servent à affirmer que les personnes handicapées partagent – comme celles qui ne vivent pas (encore) cette condition de manière évidente – la même nature, la même dignité et – surtout – ont leur propre individualité.

Dans cette perspective, il est clair que les paroles de Lumen Gentium qui affirme que tous les fidèles appartiennent au Peuple de Dieu, « étant incorporés au Christ par le baptême [...] et, participants à leur manière de la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, exercent pour leur part, dans l'Église et dans le monde, la mission qui est celle de tout le peuple chrétien ... [...] À cette place, ils sont appelés par Dieu pour travailler [...] à la sanctification du monde [...] pour manifester le Christ aux autres avant tout par le témoignage de leur vie, rayonnant de foi, d'espérance et de charité » (LG 31) doivent également trouver leur application dans le cadre de la pastorale des personnes handicapées.

Si la personne a une valeur unique et irremplaçable en tant qu'enfant bien-aimé du Père, nous ne pouvons pas penser que le Père oublie quelqu'un ou le laisse en marge ou même qu'il le prive des dons particuliers qu'Il accorde afin que, en vertu du baptême, chacun puisse proclamer le Royaume de Dieu.

À partir de ces réflexions, il s'agit de proposer un changement de mentalité qui, dans certaines parties du monde, est déjà en cours ou du moins a des bases pour être compris et accueilli, tandis que dans d'autres, c'est comme une montagne encore à gravir. Il faudra surmonter toute approche du bien-être en inaugurant une nouvelle approche, respectueuse de l'individualité et du protagonisme des personnes handicapées.

Le premier pas dans cette direction est d'écouter les personnes handicapées et le chemin synodal s'est révélé être un véritable *kairòs* parce qu'il a offert une occasion concrète de mettre leurs paroles au centre et de reconnaître ce qu'elles ont à dire à l'Église. C'est aussi une façon d'affirmer – comme l'a fait le Pape dans son message aux personnes handicapées – que « l'Évangile est pour tous<sup>1</sup> ».

## **Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie**

---

<sup>1</sup> Message du Pape François à l'occasion de la Journée Internationale des Personnes Handicapées, 20 novembre 2021.

# Document de synthèse de la consultation synodale spéciale de personnes handicapées

## 1. *Nous existons*

Les personnes handicapées sont l'un des groupes les plus vulnérables au monde aujourd'hui. En novembre 2017, l'Organisation mondiale de la Santé a publié des données que nous considérons comme essentielles pour comprendre notre réalité et progresser vers notre pleine inclusion : dans le monde, plus de 1 milliard de personnes vivent une condition de handicap physique, organique, sensoriel, cognitif (intellectuel) ou mental. Nous représentons environ 15 % de la population mondiale.

Les personnes handicapées sont plus vulnérables à la pauvreté : nous vivons dans les pires conditions - nourriture insuffisante, logement inadéquat, manque d'accès à l'eau potable - que les autres. La crise sanitaire et sociale actuelle due à la pandémie a montré que les personnes handicapées en ont fait les frais. À cet égard, le Pape a écrit : « Nous sommes tous dans le même bateau au milieu d'une mer agitée qui peut nous effrayer ; mais dans ce bateau certains luttent davantage, et parmi eux des personnes gravement handicapées<sup>2</sup> ».

C'est pourquoi nous accueillons avec gratitude cette invitation courageuse et pleine d'espoir à prendre la parole et à avoir notre mot à dire dans ce processus synodal, à la suite de la proposition du Pape François qui a demandé : « avoir le courage de donner la parole à ceux qui sont discriminés pour la condition de handicap, car malheureusement dans certaines nations, même aujourd'hui, il est difficile de les reconnaître comme des personnes de dignité égale<sup>3</sup> ».

## 2. *Le « magistère de la fragilité ».*

La présence active de personnes handicapées peut aider l'Église à surmonter la mentalité efficace et marginalisante de la société d'aujourd'hui. C'est ce que le pape François a récemment défini comme un véritable « magistère de la fragilité<sup>4</sup> ». Voir la fragilité d'un frère nous amène à réfléchir sur nous-mêmes et sur le fait que chacun – certains plus ou moins – a besoin de l'aide des autres. Le contact avec la fragilité renforce la foi de chacun, car c'est précisément dans la faiblesse que Dieu montre son amour et sa miséricorde. Notre présence peut aider à transformer les réalités dans lesquelles nous vivons, en les rendant plus humaines et plus accueillantes. Sans vulnérabilité, sans limites, sans obstacles à surmonter, il n'y aurait pas de véritable humanité.

---

<sup>2</sup>Message du Pape François à l'occasion de la Journée Internationale des Personnes Handicapées, 3 décembre 2020.

<sup>3</sup> Fratelli Tutti, 98

<sup>4</sup> Audience Générale, 1er juin 2022. Catéchèse sur la vieillesse - 12. « Ne m'abandonne pas alors que décline ma vigueur » (Ps 71(70),9)

En particulier, après que la pandémie de Covid-19 a touché de manière disproportionnée les personnes handicapées, l'Église a beaucoup à apprendre de l'aide mutuelle que les communautés de personnes handicapées se sont offertes les unes aux autres.

L'inclusion de ceux d'entre nous qui ont un handicap cognitif mérite une attention particulière. C'est une participation à la vie de la communauté ecclésiale qui peut se révéler particulièrement précieuse : en particulier, nous voulons rappeler que les difficultés cognitives ne nous rendent pas incapables de comprendre le mystère de la foi et d'être proches de l'Église, au contraire, vivre la foi « cœur à cœur » avec Jésus, dans une relation intime qui nous permet de nous laisser rencontrer par notre ami Jésus<sup>5</sup>, constitue un témoignage concret et fort d'amour pour le Christ, dont l'Église a un grand besoin. Ainsi la foi s'exprime à travers l'expérience joyeuse et confiante de l'amour préférentiel de Dieu pour les simples, sachant qu'ils sont des enfants bien-aimés.

Cette façon de vivre la foi peut aider à surmonter l'idée que c'est notre capacité intellectuelle qui génère l'amitié avec Jésus, ignorant que chaque homme et chaque femme est capable de Dieu, capable de Le connaître, de L'aimer et de témoigner de Lui. Leur donner de l'espace peut nous aider à construire une Église moins rigide et plus vivante. Valoriser ce qui est simple peut paradoxalement nous rendre plus profonds et moins superficiels. C'est une manière concrète d'annoncer et de témoigner un Évangile incarné dans l'humanité de chacun, en tant que Fils bien-aimé du Père.

Nous voulons également souligner que nous ne sommes pas plus fragiles simplement parce que nous vivons dans un état de handicap, mais parce que la société (et l'Église) n'ont pas encore trouvé le moyen de répondre à nos besoins de soutien.

### *3. La participation à la vie de l'Église*

Nous, qui avons participé à la consultation synodale spéciale, nous vivons une expérience privilégiée. Nous sommes tous des représentants de réalités qui, de différentes manières, ont dans l'inclusion des personnes handicapées leur propre caractéristique particulière; certains d'entre nous sont prêtres, d'autres diacres permanents, consacrés ou ministres extraordinaires de l'Eucharistie ; d'autres sont responsables d'associations internationales ou, depuis un certain temps, y font partie. Notre témoignage est celui de personnes qui participent déjà à la vie de l'Église et, à tous les niveaux, et font partie des communautés et qui montrent comment l'inclusion est un moyen viable et, à certains égards, déjà en place.

Dans divers diocèses, dans de nombreux pays du monde, certaines personnes handicapées ont été impliquées et incluses dans le processus synodal au niveau diocésain, ce qui a généré de nouvelles attentes et dynamiques. De plus, avoir été invité par le Saint-Siège à participer à cette consultation synodale spéciale est une nouveauté extrêmement significative.

En effet, quelque chose d'important est en train de changer dans l'Église et dans la société. Nous commençons à sentir que nous ne sommes plus ces « exilés cachés qui sont traités comme des

corps étrangers dans la société<sup>6</sup> », ni des êtres qui « existent sans appartenance et sans participation », mais que nous faisons l'expérience que nous ne sommes pas « seulement soignés », mais que nous « participons activement à la communauté civile et ecclésiale ».

Depuis quelques décennies, en effet, notre participation à la vie et à la mission de l'Église est devenue plus réelle et plus efficace dans de nombreuses parties du monde. Après beaucoup d'efforts et à la suite d'une nouvelle prise de conscience ecclésiale, les barrières architecturales dans les églises et les bâtiments ecclésiastiques ont souvent été éliminées, des outils ont été insérés pour faciliter la communication pour les personnes ayant une déficience auditive et visuelle, et les formes discriminatoires et paternalistes de traitement ont été surmontées.

La participation à la vie de sa communauté ecclésiale reste cependant conditionnée par la présence de barrières matérielles et immatérielles. Il est donc nécessaire que les communautés ecclésiales s'emploient à mettre en place des *arrangements raisonnables* capables de rendre possible la participation des personnes handicapées. Un chemin progressif est nécessaire pour préparer chaque réalité de la communauté paroissiale à l'accueil.

#### *4. L'urgence d'un changement de mentalité : « nous », pas « eux ».*

Il est essentiel que tout ce qui concerne l'inclusion ne soit plus seulement lié à la sensibilité particulière de certaines personnes, mais soit le résultat d'un changement de mentalité, de culture et de regard, afin que chacun soit vu dans sa dignité de personne et d'enfant bien-aimé de Dieu le Père.

Reconnaître que nous faisons tous partie de la même humanité vulnérable et fragile que le Christ a prise sur lui et sanctifiée élimine toute distinction arbitraire entre « nous » et « eux » et ouvre les portes à la pleine participation de chaque baptisé à la vie de l'Église. Chaque baptisé est un « temple de l'Esprit Saint » et est donc rendu capable de s'amener à la plénitude, selon les dons de grâce que Dieu accorde. Ce sont certes des dons différents, mais à chacun la grâce est donnée en plénitude.

Dans cette perspective – celle de la conscience que la grâce habite chacun dans une mesure égale – il est nécessaire de surmonter toute attitude paternaliste envers ceux qui vivent dans une condition de handicap et de surmonter l'idée que nous devons être exclusivement pris en charge. C'est une attitude, malheureusement, encore très répandue qui est étayée par la pitié, le piétisme et continuer à nous considérer comme des « objets » d'attention ecclésiale et non des « sujets ». C'est pourquoi il est urgent de changer de mentalité pour aider à réaliser le potentiel de chaque individu.

Dans une communauté inclusive, en effet, chacun suit son propre chemin de conversion. Reconnaissant ses propres limites et sa fragilité, on est amené à marcher aux côtés des autres sans se sentir supérieur, inférieur ou différent, mais frères et compagnons de voyage. Les personnes handicapées sont des fidèles appelés à la conversion comme tout le monde et ne sont pas « déjà saints » ou des « souffrants », ou des « Christ en croix » en raison de leur condition de handicap. Nous

---

<sup>6</sup> Fratelli Tutti, 78

sommes nous aussi appelés à participer à la vie de l'Église. Cela exige aussi une œuvre d'évangélisation, car tous n'ont pas encore reçu l'annonce du salut de l'Évangile de Jésus.

## 5. *Les obstacles.*

Cependant, il ressort des contributions recueillies qu'il existe encore de nombreux obstacles à la pleine inclusion. Beaucoup de personnes handicapées participent à la vie de l'Église de manière beaucoup plus limitée : certaines sont complètement exclues, tandis que d'autres sont limitées à la participation qu'une vie institutionnalisée peut leur permettre. Il y a beaucoup d'adultes qui n'ont pas reçu les sacrements de l'initiation chrétienne ou qui ne reçoivent aucune attention pastorale.

L'un des problèmes les plus fréquents qui se pose est celui de l'accessibilité. Il s'agit à la fois de la présence de barrières physiques à l'entrée dans les églises et du manque de documents traduits en braille ou de l'absence d'interprètes en langue des signes. Le manque de prêtres capables d'accepter la confession en langue des signes signifie que la grande majorité des sourds sont exclus du sacrement de la réconciliation. Le thème de l'accessibilité s'applique également aux personnes ayant des déficiences cognitives pour lesquelles ne sont pas disponibles des indications ou des aides en CAA (alternative augmentative communication), *easy reading* ou d'autres outils visant à encourager une participation active et communicative.

Continuer à faire la distinction entre « nous » et « eux », nier la dignité baptismale commune et le fait de partager la même nature humaine est la source de la persistance de la discrimination. La culture du déchet prend, en effet, en ce qui concerne les personnes handicapées, les contours de la *discrimination*. Elle naît – comme l'a expliqué le Pape – de l'affirmation « Toi tu n'es pas comme moi »<sup>7</sup> et continue, malheureusement, d'être présente aussi dans la vie de l'Église.

En particulier, il ressort des contributions recueillies que très souvent les personnes handicapées ne sont pas écoutées ou, du moins, leur contribution n'est jamais vraiment prise au sérieux. C'est l'expérience de certains parcours synodaux nationaux dans lesquels il y a eu une participation au niveau local, mais dans les rapports finaux aucune des contributions spécifiques apportées n'a convergé. C'est également pour cette raison, et pour éviter que le Synode ne soit une autre occasion manquée, que la présente consultation revêt une importance particulière.

Une incapacité similaire à écouter les demandes et les désirs des personnes handicapées signifie que beaucoup d'entre nous sont forcés de vivre, contre leur volonté ou sans que personne n'ait pris la peine de trouver un moyen de nous demander un avis sur la question, au sein d'institutions totales. Ce sont des lieux, souvent gérés par des organismes liés à l'Église, dans lesquels la volonté de la personne est rarement prise en compte et où souvent certaines expressions de la liberté de l'individu font défaut. Vous n'avez pas la possibilité de choisir où et avec qui vivre, si et quand sortir, voir votre vie privée respectée, dans de nombreux cas même pas de participer à des services religieux.

---

<sup>7</sup> Rencontre du Saint-Père François avec les participants au congrès pour personnes handicapées, organisé par la Conférence épiscopale italienne, samedi 11 juin 2016

Bien que le récent Magistère soit très clair à cet égard et, récemment, le Pape ait déclaré que « *personne ne peut refuser les sacrements aux personnes handicapées*<sup>8</sup> » il continue d'y avoir des cas dans lesquels ils sont refusés. Les motivations varient des préjugés sur la capacité de comprendre la nature du sacrement, à l'inutilité d'offrir la réconciliation à ceux qui expient déjà leur péché par leur souffrance, aux préjugés sur la capacité d'exprimer un consentement définitif ou à l'absence d'approfondissement d'une pastorale qui utilise « tous les sens » pour faciliter la communication.

Il y a des cultures qui marquent le handicap comme une faute ; ils marginalisent gravement et discriminent les personnes et les familles qui en font l'expérience. Dans certaines régions du monde, en outre, le handicap est considéré comme le résultat de malédictions ou de sorcellerie, avec des dommages graves évidents pour les familles qui sont forcées d'abandonner leur maison et leur terre en raison de la stigmatisation sociale dont elles sont victimes. En outre, la culture occidentale « marginalise et discrimine gravement » lorsqu'elle garantit que les enfants handicapés ne naissent pas. L'avortement « eugénique », c'est-à-dire perpétré pour éviter la naissance d'un fils ou d'une fille soupçonné d'être handicapé, est l'une des premières motivations des pratiques d'avortement. Malheureusement, cette mentalité est maintenant répandue même parmi de nombreux catholiques.

D'après les contributions recueillies, il ressort également qu'il existe malheureusement des comportements abusifs de type physique et psychique qui se produisent dans différents contextes, mais qui sont plus fréquents au sein des structures totalisantes. Les cas d'abus de personnes vulnérables par le personnel religieux ou au sein de structures appartenant à l'Église sont particulièrement douloureux.

Les formes de discrimination énumérées – le manque d'écoute, la violation du droit de choisir où et avec qui vivre, le déni des sacrements, l'accusation de sorcellerie, les abus – et d'autres, décrivent la culture du déchet envers les personnes handicapées. Elles ne naissent pas par hasard, mais ont en commun la même racine : l'idée que la vie des personnes handicapées vaut moins que les autres.

## *6. Ce que l'Esprit demande à l'Église?*

Pour surmonter la discrimination et démarrer un chemin d'inclusion, un changement de paradigme est nécessaire ; celui-ci doit partir d'un approfondissement théologique capable de rendre claire et forte la dignité de la personne handicapée sur un pied d'égalité avec tout autre être humain, en favorisant sa pleine participation à la vie de l'Église. Peu à peu, des théologiens handicapés émergent en ce sens, qui avec une grande sensibilité, approfondissent ces questions et il est nécessaire d'écouter ce qu'ils disent. Cela pourra conduire à une conversion qui peut et doit s'étendre à tous les aspects de la vie de l'Église. C'est un chemin que l'Église est déjà en train de faire dans certaines parties du monde, mais qui, ailleurs, rencontre encore de nombreux obstacles, en particulier là où c'est la culture elle-même qui est un obstacle.

---

<sup>8</sup> Message du Pape François à l'occasion de la Journée Internationale des Personnes Handicapées, 20 novembre 2021.

Il est nécessaire que ce renouveau acquière de la visibilité et que les personnes handicapées, selon leur compétence et leur expérience, participent à la gouvernance et à la mission de l'Église à tous les niveaux (dicastères, diocèses, paroisses et communautés).

Nous demandons expressément que, afin d'éviter toute approche paternaliste ou trompeuse, les personnes handicapées soient incluses dans les différents organes dédiés aux personnes handicapées. Ce qui nous préoccupe ne devrait pas être décidé et discuté sans notre participation.

Il serait particulièrement important qu'une ou plusieurs personnes handicapées puissent être invitées au prochain Synode sur la synodalité en tant qu'observateurs.

D'une part, il est donc nécessaire de savoir saisir les dons de chaque individu, en trouvant des façons et des moyens pour que chacun puisse les exprimer; d'autre part, toute personne handicapée doit pouvoir faire son propre chemin personnel pour ne pas se replier sur elle-même, savoir regarder les dons qu'elle a reçus du Seigneur et se réjouir de la diversité des dons des autres.

### *7. La joie de pouvoir se donner aux autres.*

Les personnes handicapées ne sont pas simplement des personnes dans le besoin mais, comme tout le monde, nous sommes appelées à donner aux autres ; nous ne pouvons pas nous limiter à nous battre pour la justice et l'inclusion pour nous-mêmes, mais devons être capables de regarder et d'aller au-delà, pour vivre pleinement notre vie.

Certains ont le désir de se donner aux autres, d'autres sont encore appelés à comprendre qu'ils peuvent donner de leur temps et de leurs capacités. Aider les autres et rendre gloire à Dieu avec sa propre vie est le moyen le meilleur et le plus concret de surmonter ses difficultés personnelles, de se sentir libre et capable d'aimer. Les personnes handicapées peuvent ainsi témoigner que, comme toute autre personne de la communauté, nous sommes des ressources précieuses, non pas des exceptions ou des personnes « spéciales », mais des protagonistes actifs avec l'enthousiasme et la joie d'annoncer l'Évangile.

### *8. La joie de l'Évangile*

Le récit sur la vie des personnes handicapées a été, et est encore, trop souvent associé à l'idée de souffrance. Nous sommes souvent considérées comme une croix pour les familles dans lesquelles nous vivons, certains se demandent quel sens cela a de donner naissance à une vie qui sera marquée par la douleur, d'autres – carrément – indiquent dans la souffrance une mission particulière à laquelle nous sommes appelés. Le handicap et la souffrance semblent liés dans un binôme inséparable.

Pourtant, de l'expérience de tous ceux d'entre nous qui ont participé à cette consultation synodale, il ressort avec force que la souffrance n'est pas une condamnation et que notre expérience ecclésiale est très souvent marquée par la joie. C'est un témoignage unanime de tous ceux qui se retrouvent à entreprendre un chemin de route avec des personnes handicapées, en particulier celles qui ont un handicap cognitif. C'est la confirmation de la vérité, pour chacun et sans différences, que « la joie de l'Évangile remplit le cœur et toute la vie de ceux qui rencontrent Jésus

» et que « ceux qui se laissent sauver par lui sont libérés du péché, de la tristesse, du vide intérieur, de l'isolement. Avec Jésus Christ la joie naît et renaît toujours » (EG 1).

Dans l'expérience des croyants handicapés, la vie n'est pas simplement perte ou souffrance, puisque le handicap peut donner naissance à une nouvelle vie, à un nouvel horizon de sens, qui devient lumière qui illumine le chemin. Comme dit le pape François : « Les Évangiles nous disent que, lorsque certaines personnes handicapées ont rencontré Jésus, leur vie a profondément changé et ils ont commencé à être ses témoins »<sup>9</sup>.

### Signatures des participants à la consultation :

<b>André Haurine</b>	Francia	Pastorale des personnes handicapées Conférence des Évêques de France
<b>Annunziata Coppedè</b>	Italia	Federazione Italiana Superamento Handicap
<b>Antonietta Pantone</b>	Italia	Foi et Lumiere International
<b>Bernadette Cabaging</b>	Filippine	Archdiocese of Manila Ministry on Persons with Disabilities
<b>Claire-Marie Rougier</b>	Francia	Pastorale des personnes handicapées Conférence des Évêques de France
<b>Cristina Kozielska</b>	Polonia	
<b>Elena Andrés Fuero</b>	Spagna	Área de Pastoral y catequesis para personas con discapacidad Conferencia Episcopal Española
<b>Elio Angione</b>	Italia	Associazione Comunità Papa Giovanni XXIII
<b>Enrique Alarcón Garcia</b>	Spagna	Fraternidad Cristiana Intercontinental de Personas con Discapacidad (FRATER)
<b>Giulia Cirillo</b>	Italia	Comunità di Sant'Egidio
<b>Inés del Carmen Bustos Hermosilla</b>	Cile	Sub Comisión de Catequesis con Personas en situación de Discapacidad (PsD) Conferencia Episcopal de Chile (C.E.C.H.)
<b>João da Costa Antunes Junio</b>	Brasile	Pastoral da Pessoa com Deficiência Arquidiocese de São Sebastião do Rio de Janeiro
<b>João Pereira</b>	Portogallo	European Platform of Self-Advocates
<b>Justin Glyn</b>	Australia	Provincia Australiana della Compagnia di Gesù

<sup>9</sup> Message du Pape François à l'occasion de la Journée Internationale des Personnes Handicapées, 20 novembre 2021.

<b>Luz Beacamonte Zamora</b>	<b>Elena</b>	Messico	Deaf Catholic Youth Initiative for the Americas
<b>Matthew Hurst</b>		UK	The Kairos Forum
<b>Matthew Nyumah</b>		Liberia	African Disability Foundation
<b>Maximilien Mornet</b>		Francia	Un sens a ma vue
<b>Michelangelo Patanè</b>		Italia	Movimento Apostolico Ciechi
<b>Miguel Costa Duarte</b>		Portogallo	Serviço Pastoral a Pessoas com Deficiência Conferência Episcopal Portuguesa
<b>Monika Fuhrberg</b>		Austria	Menschen mit Behinderungen Katholischen Kirche Kärnten
<b>Nadine Widmer</b>		Argentina	Area Catequesis Especial, Junta Nacional de Catequesis Conferencia Episcopal Argentina (C.E.A.)
<b>Nolan Smith</b>		USA	National Catholic Partnership on Disability
<b>Olena Kuts</b>		Ucraina	ONG Emmaus
<b>Patrice de Seauve</b>		Francia	Office Chrétien des personnes Handicapées
<b>Peter Arndt</b>		Australia	Disability Projects Office Australian Catholic Bishops' Conference (A.C.B.C.)
<b>Peter Hepp</b>		Germania	Referat Inklusive Pastoral Deutsche Bischofskonferenz
<b>Rita Minischetti</b>		Italia	Servizio Nazionale per la pastorale delle persone con disabilità Conferenza Episcopale Italiana
<b>Roberto Addazzi</b>		Italia	Comunità di Capodarco
<b>Stefano Toschi</b>		Italia	Associazione "Beati noi"
<b>Valentina Bonafede</b>		Italia	Associazione la Nostra Famiglia
<b>Véronique Champenois</b>		Francia	Petites Sœurs Disciples de l'Agneau
<b>Željka Šemper</b>		Croatia	Subcommitte for Persons with Disabilities Episcopal Conference of Croatia